



Victoriaville

FIÈREMENT
DURABLE

AVIS PUBLIC

18 et 24, rue des Anémones

Demande de dérogations mineures présentée à la séance extraordinaire du lundi 22 juin 2026, à 17 h 30

**Salle du conseil
Hôtel de ville
1, rue Notre-Dame Ouest, porte n° 2
Victoriaville**

Lors de cette séance, le conseil municipal prendra une décision sur cette demande de dérogations mineures.

Vous pouvez faire vos commentaires sur cette demande en vous présentant à la séance ou en les envoyant avant le lundi 22 juin 2026, midi, en cliquant sur le lien suivant :

<http://vic.to/conseil/séances/question/ajout>

VICTORIAVILLE, le 4 juin 2026

La greffière,

ROSANE ROY

C'est quoi le projet?

La demande de dérogations mineures vise à permettre :

- a) que les espaces verts soient d'une superficie de 17 % (article 7.1.3)
- b) qu'une enseigne soit installée au-dessus d'une marquise (petit toit au-dessus d'une entrée) (article 10.1.3)
- c) qu'un stationnement soit situé à 0 mètre du bâtiment (article 8.3.2)
- d) qu'un accès pour véhicule ait une largeur de 12,50 mètres (article 8.6.1);

alors que le Règlement de zonage numéro 1261-2019 ne le permet pas.